

Chaque mois, les membres du Comité de Réseau Stratégique du REALISM, traitent, valident, organisent le développement d'une culture de réseau au sein de la province de Liège au travers d'actions concrètes, d'orientations, de choix stratégiques qui nécessitent un échange entre les représentants actifs dans différents secteurs de la Nouvelle Politique d'accompagnement et de soins en santé mentale.

**Le but ultime est de renforcer le bien-être et la santé mentale des enfants, des adolescents, des familles et des proches.**

Nous vous proposons de prendre connaissance d'une série de sujets traités lors de notre dernier comité de réseau, et ce, chaque mois, dans notre newsletter !

Merci à tous nos membres pour leur implication et leur précieuse collaboration !

**Pour devenir membre, cliquer [ici](#).**

### Renforcement des trajectoires d'accompagnement et de soins

#### CHARLIE, PROJET PILOTE – PLATE-FORME

(UNE INITIATIVE DU SIPS, PLANNING FAMILIAL QUI S'ADRESSE PRIORITAIREMENT AUX JEUNES JUSQU'À 25 ANS)

Nous ne vous en avons pas encore parlé dans les 2 précédentes Newsletter, puisque le projet a été validé au comité de réseau du 25 mars 2024 pour l'utilisation d'un budget spécifique, le projet suivait donc son cours.

Ce projet a vu le jour, grâce à la présentation du SIPS (à un des groupes de travail de la plate-forme psychiatrique liégeoise en collaboration avec REALISM) où celui-ci a fait part des **difficultés des professionnels de pouvoir prendre contact rapidement avec d'autres services pour des prises en charges**, des suivis et des accompagnements où les professionnels sont amenés à contacter, un à un les services avant de « tomber » sur une possible réorientation.

**Cette plateforme, nommée « Charlie » a pour but d'avoir une rapide vision sur les disponibilités effectives des services, pour un gain de temps tant pour les professionnels que pour les demandeurs, les bénéficiaires.**

Cette plate-forme a nécessité un temps d'investissement assez conséquent de la part du SIPS, de la coordination de réseau et d'autres partenaires.

Il s'agit donc d'un projet issu du terrain, lequel permettra d'identifier les plages horaires disponibles de chaque CPF (Centres de Planning Familial) dans un premier temps sur l'arrondissement de Liège, d'y associer (déjà preneurs) les SSM (Services de Santé Mentales) et d'autres services pourront y être associé par la suite.

Le Comité de Réseau a souligné l'importance de tenir compte de la mise en place des **Organisations locales de santé** (nouvelles dispositions de l'AVIQ) dans le courant 2025.

Pour info, il y aura un maximum de 12 OLS sur le territoire wallon, ceux-ci recouvriront des territoires entre 200 000 et 550 000 habitants.

### **À quoi vont servir ces OLS ?**

Elles serviront à identifier la majorité de l'offre sur un territoire donné, à la mettre à disposition des habitants, à la fois les bénéficiaires et les professionnels, à organiser les relations entre les prestataires ou à consolider les besoins non couverts.

**Elles représentent également l'occasion de visibiliser l'ensemble des services de l'accompagnement et des soins.**

La population Wallonne n'étant pas homogène, chaque OLS va définir ses propres objectifs en fonction des besoins de sa population.

Les OLS seront composées de représentants des différents métiers, de différents acteurs, d'institutions de première ligne d'accompagnement et de soins, et des organismes assureurs et d'associations représentatives des patients ou de bénéficiaires déjà reconnues et actives au niveau du territoire locorégional.

Pour plus d'infos, cliquez [ici](#).

Le but du REALISM n'est pas de centraliser les dispositifs mais de les articuler avec l'existant et le devenir, nous attacherons une attention particulière à ce que ce projet puisse faire réseau et s'intégrer dans la démarche, dans les missions des OLS.

## **DISPOSITIF DES SOINS PSYCHOLOGIQUES DANS LA PREMIÈRE LIGNE**

Nous avons reçu le template de l'INAMI pour le rapport d'activités 2024 de ce dispositif à remettre le 31 mars 2025.

La rédaction de ce rapport d'activité fera l'objet d'une concertation avec les psychologues/orthopédagogues de première ligne conventionnés avec le réseau, les lieux d'accroche et les membres du « Groupe d'accompagnement de la convention ». Le comité de réseau en prendra connaissance pour relecture et validation.

## **EQUIPE MULTIDISCIPLINAIRE AMBULATOIRE DE SOUTIEN AUX PROFESSIONNELS (EMAS) TROUBLES DES CONDUITES ALIMENTAIRES (TCA)**

Deux représentants de l'équipe EMAS nous ont fait le plaisir de présenter les missions de l'équipe et l'état d'avancement de leurs actions au sein du réseau. Les échanges enthousiastes avec les membres du comité de réseau ont pu permettre de cerner au mieux ce dispositif financé par l'INAMI et son inscription dans le réseau ainsi que les travaux inter-EMAS (les équipes de chaque réseau de la nouvelle politique). L'équipe EMAS a déjà réalisé plusieurs supports ; des fiches techniques, notamment à destination des médecins ; un répertoire des diététiciens conventionnés, un répertoire de psychologues de première ligne spécialisés dans les TCA, etc.

Vous trouverez toutes les informations utiles via [\*\*le site du REALISM.\*\*](#)

Et pour 2025, nous ne sommes pas en reste !

### **Plan d'action de l'EMAS:**

- Mettre en place des intervisions multidisciplinaires et/ou par discipline (ex : CPMS, médecins, diététiciens, psychologues) ;
- Réaliser des webinaires d'information sur des thématiques spécifiques ;
- Créer un répertoire spécifiquement dédié à la connaissance et reconnaissance des professionnels sur les TCA;
- Préparation d'un évènement lors de la journée des TCA le 2 juin.
- Collaborations avec le CEPIA

Nous avons également abordé la deuxième partie de la convention TCA de l'INAMI, celle-ci permettra d'identifier 9 centres de référence sur le territoire belge et la mise en place d'une équipe EMAS suprarégionale pour chaque centre, il s'agira d'équipes dédiées aux problématiques TCA complexes, équipes ambulatoires voire mobiles, nous aurons davantage d'informations lorsque les concertations avec les différents opérateurs de chaque réseau et l'INAMI seront clôturées et donnera donc naissance à une convention spécifique (articulée avec les réseaux et les équipes EMAS régionales) qui pourrait être approuvée en décembre 2024.

Suite au prochain numéro !



## ÉQUIPE MOBILEA URGENCES (EMU)

Les folders sont imprimés et consultables en ligne sur notre [site](#)



### « DISPOSITIF : URGENCE DE PROXIMITÉ EN SANTÉ MENTALE » APPEL À PROJET

Dans la newsletter de novembre, nous vous avons fait part de l'appel à projet du SPF SP « Urgence de proximité en santé mentale », un premier projet a été envoyé par les réseaux adultes (Fusion Liège et RÉSME), le SPF a réalisé pour chaque projet un feed-back, dans lequel nous retrouvons certains points d'attention, comme par exemple :

- Articulation avec le réseau enfants-ados
- Idéalement, numéro de triage central par province en collaboration avec les réseaux enfants/ados.
- Formalisation des accords de coopération entre les partenaires du réseau
- Identification des freins par rapport à la mise en place du projet

Le projet de psychiatrie de crise et d'urgence s'adresse à l'ensemble de la population, il est attendu que les concertations avec les réseaux enfants/ados aboutissent à des accords concrets et des procédures pour les enfants et adolescents dont la situation nécessite une réponse rapide.

## Mise en réseau, des nouvelles, des projets !

### RENFORCEMENT DES COORDINATIONS DE RÉSEAU SUR LA PROVINCE DE LIÈGE

La fonction de coordination de réseau peut être renforcée de manière temporaire sur 1 an ou 2 maximum par province. En province de Liège, 4 réseaux : Fusion Liège, RESME, REALISM, Communauté Germanophone EA et A.

**Les membres du comité de réseau ont validé la proposition des coordinateurs de réseau, le projet sera remis au SPF Sp le 2 décembre 2024.**

Le projet en quelques lignes :

Le budget (pour 2 ans) permettra :

- de soutenir la coordination de réseau germanophone et d'organiser la mise en place d'une **cellule de coordination provinciale** (réunissant les 4 réseaux de la province et les coordinateurs locaux des soins psychologiques dans la première ligne, à minima) par l'engagement de 0,5 ETP mis à disposition des réseaux.
- D'engager **un chargé de projet dédié à l'âge de transition 16-25 ans**, thématique qui nécessite une attention particulière des 4 réseaux. Nous pensons également mais pas exclusivement au réflexe de continuité où des collaborations avec le référent qualité seront des plus pertinentes.
- Le réseau **RÉSME** se dotera d'un temps de travail supplémentaire (0,5 ETP) tant pour **renforcer la communication au sein du réseau** que pour renforcer la dynamique participative, par la création de comités d'usagers. L'idée étant également que ces pratiques puissent faire l'objet d'une émulation au sein de la cellule provinciale et au sein de chaque réseau.
- Un budget spécifique est également dédié à la **refonte du site de Fusion Liège**.

*Les membres du Comité de réseau souligne la nécessité de procéder à des entretiens d'évolution constructifs, à mi-parcours, afin de faire le point et d'ajuster collégalement ces renforcements temporaires.*

### COMITÉ POUR LA NOUVELLE POLITIQUE DE SANTÉ MENTALE POUR ENFANTS ADOLESCENTS

Nous avons reçu un appel à candidatures du SPF Sp, pour la catégorie « pédopsychiatre de réseau » au sein de la plénière du COMSMEA.

Le Comité de Réseau valide la candidature du **Dr Reuter**, pédopsychiatre de réseau au sein de la plénière du COMSEA.

La candidature du Dr Reuter sera envoyée au SPF pour que celle-ci soit traitée à la prochaine plénière, à savoir, le 4 décembre 2024.

## RÉFÉRENT QUALITÉ

### « RÉFLEXE DE CONTINUITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DES SOINS »

Stéphanie Hannier proposera un **plan d'actions** au prochain comité de réseau qui aura lieu le 16 décembre. L'idée est que cette présentation puisse être suivie d'échanges, de propositions, d'identification de priorités en lien avec l'expertise de chacun des membres.

## RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES SUR LA PRISE EN CHARGE PAR LES SERVICES SPÉCIALISÉS EXTRAHOSPITALIERS RELEVANT DE L'AUTORITÉ WALLONNE

La cour des comptes a édité en septembre 2024 **un rapport sur la prise en charge de ces services spécialisés extrahospitaliers**.

Ici nous sommes bien au-delà de la prise en charge des enfants, adolescents et jeunes adultes, il nous paraissait néanmoins intéressant de lier ce rapport à une des missions du réseau à savoir le programme d'activités 3 « L'OFFRE DE BASE DE SOINS EN SANTÉ MENTALE SPÉCIALISÉS POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS DANS UN CADRE AMBULATOIRE, SEMI-RÉSIDENTIEL ET RÉSIDENTIEL »

Pour infos : [Programme d'activité et fonctions - R.E.A.L.I.S.M](#)

Ce point n'a été qu'évoqué lors du Comité de réseau, nous allons tenter de travailler sur ce rapport afin de mettre en évidence les points d'attention que recèle celui-ci.

Nous pensons, à une présentation au GTEAF (Groupe de travail Enfant Adolescent Famille) de la PFPL (anciennement Groupe de Travail Pédopsychiatrique) nous verrons par la suite la manière dont nous pouvons communiquer ce rapport.

Consultez le [rapport](#)

